



## Conditions Générales de Vente (CGV) – Assistante virtuelle

### 1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») définissent les modalités de prestation de services proposés par Sandrine Cayet, assistante virtuelle, auprès de ses clients professionnels, principalement organismes de formation et formateurs indépendants.

Les prestations incluent notamment :

- La conception de supports pédagogiques et administratifs.
- L'assistance dans les démarches avant et après formation.
- L'accompagnement administratif et organisationnel.
- Toute autre mission définie d'un commun accord.

Il est expressément précisé que **Sandrine Cayet, Sandrinnov n'est pas organisme de formation** au sens des articles L.6351-1 et suivants du Code du travail.

---

### 2. Devis et commandes

Les prestations sont réalisées à distance, selon les besoins exprimés par le client. Un devis personnalisé est établi pour chaque mission, précisant : la nature des prestations, les tarifs et les délais de réalisation.

Ce devis est valable 7 jours à compter de sa date d'émission. Passé ce délai, il pourra être révisé selon les disponibilités et les conditions en vigueur.

La commande est réputée ferme et définitive après acceptation écrite du devis et, le cas échéant, versement d'un acompte de **50%**. Toute validation du devis vaut acceptation des présentes CGV.

---

### 3. Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs sont exprimés en euros, hors taxes, et peuvent être révisés à tout moment. Toutefois, les prestations sont facturées sur la base du tarif en vigueur au jour de la commande. Le paiement s'effectue :

- Par virement bancaire.
- Selon les modalités précisées sur le devis (acompte, échéancier, solde).

Tout retard de paiement pourra entraîner des pénalités conformément à la législation en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 €.

---

### 4. Modalités d'exécution

Le client s'engage à fournir à Sandrine Cayet tous les éléments nécessaires à la réalisation des prestations dans les délais convenus.

Les délais d'exécution sont donnés à titre indicatif. Tout retard dû à un manquement du client (fourniture tardive d'informations, validations...) dégage la responsabilité de Sandrine Cayet.



Toute demande de modification après livraison fera l'objet d'un devis complémentaire, sauf mention contraire dans le devis initial.

---

## 5. Propriété intellectuelle

Les supports, documents et livrables réalisés par Sandrine Cayet dans le cadre de la mission sont conçus pour le compte du client, soit directement sur ses outils (tels que Digiforma ou tout autre logiciel mis à disposition), soit à partir de ses demandes spécifiques.

- Dans le cas où les livrables sont créés sur les espaces ou logiciels du client, ceux-ci sont considérés comme appartenant au client dès leur création. Sandrine Cayet ne revendique aucun droit de propriété intellectuelle sur ces contenus.
- Dans le cas où les livrables sont créés en dehors des outils du client, sur les propres logiciels ou supports de Sandrine Cayet, ils sont remis au client une fois la prestation intégralement réglée. Le client en devient alors pleinement propriétaire, pour un usage dans le cadre de son activité professionnelle..

Aucune mention publique des livrables ne sera faite sans l'accord explicite du client.

---

## 6. Confidentialité

Sandrine Cayet s'engage à garder strictement confidentielles toutes les informations, données et documents communiqués par le client. Sandrine Cayet s'engage à respecter la confidentialité des données personnelles transmises dans le cadre des prestations, conformément au RGPD.

Le client s'engage également à respecter la confidentialité des méthodes et outils utilisés par Sandrine Cayet.

En outre, Sandrine Cayet s'engage à utiliser les accès personnels fournis à l'interface Digiforma, ou à tout autre plateforme, exclusivement dans le cadre des missions confiées par le client. Les documents, modèles, contenus ou données présents sur ces interfaces ne pourront en aucun cas être utilisés à des fins personnelles, ni en dehors du périmètre de la mission définie.

---

## 7. Responsabilité

La responsabilité de Sandrine Cayet ne saurait être engagée en cas :

- D'utilisation des livrables à d'autres fins que celles prévues.
- De non-conformité réglementaire du client (Qualiopi, CPF, etc.).
- De dommages indirects tels que perte de chiffre d'affaires ou de clientèle.  
En tout état de cause, la responsabilité est limitée au montant total de la prestation facturée.

Les livrables sont fournis en l'état à la date de livraison. Leur validité peut évoluer selon les réglementations ou pratiques du secteur.

---

## 8. Force majeure



L'exécution des prestations est suspendue en cas de survenance d'un événement imprévisible et extérieur (panne généralisée, maladie, catastrophe naturelle, etc.).

---

## **9. Résiliation**

Chaque partie peut mettre fin à la collaboration en cas de manquement grave aux engagements contractuels, après mise en demeure restée sans effet. Les prestations réalisées jusqu'à la date de résiliation restent dues.

---

## **10. Droit applicable et juridiction compétente**

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

Tout litige sera soumis au tribunal compétent du ressort du siège social de Sandrine Cayet, après tentative de résolution amiable.